APERÇU DU FONDS
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.

Fonds Fidelity FNB Simplifié – Revenu fixe

Série B

5 MAI 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Fidelity FNB Simplifié – Revenu fixe - série B (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse *sc.francais@fidelity.ca*, ou visitez le *fidelity.ca*.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

CODES DU FONDS	($ CA) FSI : 7877
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	5 mai 2025
VALEUR TOTALE DU FONDS	Non disponible puisque le Fonds est nouveau
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	Non disponible puisque cette série du Fonds est nouvelle

GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
DISTRIBUTIONS	Revenu net, fin de chaque mois; gains en capital, de mi-décembre à fin décembre
PLACEMENT MINIMUM†	Initial : 500 $, supplémentaire : 25 $

† Ces montants peuvent changer de temps à autre, et Fidelity peut renoncer à cette exigence.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans le FNB Fidelity Simplifié – Revenu fixe (le fonds sous-jacent), qui vise à procurer un revenu en utilisant une approche stratégique de répartition de l'actif. Le fonds sous-jacent investit principalement dans d'autres fonds sous-jacents qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe mondiaux, en privilégiant généralement les titres à revenu fixe canadiens.

Le fonds sous-jacent suit en général des lignes directrices en matière de composition neutre de 100 % en titres à revenu fixe mondiaux. Le fonds sous-jacent fera l'objet de rééquilibrages annuels et périodiques.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS

L'information n'est pas disponible puisque le Fonds est nouveau.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS

L'information n'est pas disponible puisque le Fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Comme il s'agit d'un nouveau Fonds, le niveau de risque n'est qu'une estimation de Fidelity. Généralement, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

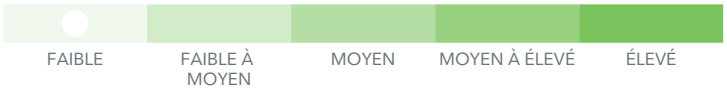

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série B du Fonds depuis la date de création de cette série. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsque la série aura été offerte depuis une année civile complète.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR TROIS MOIS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsque la série aura été offerte depuis une année civile complète.

RENDEMENT MOYEN

L'information n'est pas disponible, car cette série du Fonds est offerte aux investisseurs depuis moins de 12 mois consécutifs.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement à moyen terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres à revenu fixe mondiaux, en privilégiant généralement les titres à revenu fixe canadiens
- cherchent à tirer un revenu de leur placement

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds qui ne sont pas un remboursement de capital s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Les distributions du fonds qui représentent un remboursement de capital ne sont pas incluses dans votre revenu imposable, mais auront une incidence sur vos gains ou pertes en capital au moment de la vente.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série B du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous pourriez devoir payer des frais de souscription à l'achat des parts de série B du Fonds.

OPTION DE FRAIS DE SOUSCRIPTION	LES FRAIS QUE VOUS VERSEZ À L'ACHAT DE VOS PARTS		
	EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS	COMMENT ÇA FONCTIONNE
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant de l'achat	0 $ à 50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie	▪ Vous décidez du taux avec votre représentant. ▪ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant de l'achat et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2 FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'administration fixes, et des frais d'exploitation et des frais d'opérations (coûts du fonds). Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 0,50 % de la valeur du Fonds. Les frais d'administration fixes annuels de la série s'inscrivent dans l'une des trois paliers ci-dessous, selon la valeur de l'actif du Fonds.

VALEUR DE L'ACTIF DU FONDS	FRAIS D'ADMINISTRATION
Moins de 100 millions $	0,095 %
100 millions $ à 1 milliard $	0,085 %
Plus de 1 milliard $	0,075 %

De plus, le Fonds investit directement dans un FNB sous-jacent qui, à son tour, investit dans d'autres FNB sous-jacents qui imputent des frais de gestion ou des frais d'administration, selon le cas. Compte tenu des pondérations de ces autres FNB sous-jacents dans le portefeuille du FNB sous-jacent, lesquelles peuvent changer à l'occasion et se traduire par des frais indirects plus élevés ou moins élevés que ceux estimés, nous estimons que les frais indirects effectifs supplémentaires de la série seront de 0,33 %. Comme il s'agit d'une nouvelle série, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions régulières. Fidelity verse des commissions de suivi à tous les courtiers, y compris les courtiers à escompte, tant que vous possédez des titres du Fonds. Ces commissions concernent les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ces commissions sont notamment versées à des courtiers à escompte pour l'ensemble des services, outils et autres types d'assistance qu'ils offrent.

La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

COMMISSION DE SUIVI	
EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS
Jusqu'à 0,500 % de la valeur de votre placement chaque année	De 0 $ à 5,00 $ chaque année pour chaque tranche de 1 000 $ investie

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Si vous vendez ou échangez des parts dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant le Fonds, vous *pourriez* devoir verser 1 % de la valeur de ces parts ou votre compte pourrait faire l'objet d'une restriction ou d'une fermeture. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant pourrait vous imputer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'une autre série du Fonds ou d'un autre Fonds Fidelity.
Frais indirects	Vous versez à Fidelity des frais de gestion de 0,50 %. De plus, le Fonds investit directement dans un FNB sous-jacent qui, à son tour, investit dans d'autres FNB sous-jacents qui imputent des frais de gestion ou des frais d'administration, selon le cas. Selon les pondérations de ces autres FNB sous-jacents dans le portefeuille du FNB sous-jacent, lesquelles peuvent changer de temps à autre et pourraient entraîner des frais indirects plus ou moins élevés que ceux estimés, nous prévoyons que les frais indirects effectifs de la série correspondront à un taux supplémentaire de 0,33 %. Ainsi, le total des frais de gestion estimés, incluant les frais indirects, qui est versé à Fidelity correspond à 0,83 % avant la taxe de vente.
Frais pour rachats appréciables	Si vous avez été informé que vous détenez un pourcentage appréciable des titres d'un Fonds, vous *serez* assujetti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez si vous vendez ou échangez ces parts du Fonds dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant les titres du Fonds. Vous *pourriez* être assujetti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts si vous omettez de fournir à Fidelity le préavis requis avant d'effectuer un rachat appréciable. Ces frais sont versés au Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, North Tower
Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

TÉLÉPHONE :	416 307-5200
SANS FRAIS :	1 800 263-4077
COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
SITE WEB :	fidelity.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i.